

Métiers de l'élevage : développement, production, conseil

RNCP39685 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 5
Sigle	BTSA — Brevet de technicien supérieur agricole
Code(s) NSF	212
Formacode(s)	21056
Code(s) ROME	A1411, A1407, A1409, A1410, A1301
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	31/08/2030

Certificateur(s)

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETE ALIMENTAIRE · SIRET : 11007001800012

Partenaires habilités

42 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 42 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
AGELAP LA TOUCHE	7778661200010	Former et organiser l'évaluation
AGRICAMPUS LAVAL	1953008190016	Former et organiser l'évaluation
ASS DES AMIS DES CAMPAGNES	7807912570014	Former et organiser l'évaluation
ASS GESTION ECOLE AGRICULTURE ETABLIERES	7864469140016	Former et organiser l'évaluation
ASS GROUPE ECOLE SUPERIEURE AGRICULTURE	3423826370011	Former et organiser l'évaluation
ASSOCIATION ECOLE CH CHEVILLOTTE LE NIVO	7775666700017	Former et organiser l'évaluation
ASSOCIATION MAISON FAMILIALE RURALE	7792954430013	Former et organiser l'évaluation
CENTRE D'ENSEIGNEMENT ZOOTECHNIQUE	1978336010010	Former et organiser l'évaluation
EPLEFPA DU BOURBONNAIS	1903009470016	Former et organiser l'évaluation
ETABLISSEMENT PUBLIC LOCAL D'ENSEIGNEMENT ET DE FORMATION PROFESSIONNELLE AGRICOLE DE MEURTHE ET MOSELLE	1954120770016	Former et organiser l'évaluation

Liste complète des 42 partenaires habilités : <https://data.aktaconseil.fr/certifications/rncp39685-metiers-de-l-elevage-developpement-production-conseil/partenaires>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Dans ce contexte d'évolution rapide de la place et des rôles de chacun des acteurs des territoires, la recherche de performance est une préoccupation forte et permanente pour le professionnel du secteur des productions animales. En vue d'atteindre cette performance multiple (technico-économique, environnementale, sociale, sanitaire...), l'agroécologie dans ses aspects scientifiques, techniques et sociaux ; les attentes sociétales tout comme les préoccupations en terme de respect du bien-être animal constituent une assise solide pour guider la réflexion professionnelle des futurs diplômés.

ACTIVITÉS VISÉES

Pilotage stratégique des systèmes d'élevage

- Évaluation de la cohérence et du fonctionnement global de systèmes d'élevage
- Adaptation des systèmes d'élevage et de pilotage

Organisation du travail de l'élevage et de son environnement

- Planification du travail
- Organisation du travail
- Gestion des ressources humaines et des relations de travail

Gestion de l'alimentation

- Conduite du système d'alimentation
- Conduite du système fourrager
- Conduite du système de pâturage

Gestion sanitaire des élevages

- Mise en œuvre des mesures de biosécurité
- Surveillance, manipulation et intervention sur des animaux

Gestion de la reproduction des animaux

- Sélection du cheptel
- Reproduction des animaux
- Renouvellement du troupeau

Valorisation des produits et services des élevages

- Conduite de l'engraissement et de la finition des animaux
- Valorisation et élimination des produits, des sous-produits et coproduits des élevages
- Conduite d'une activité de transformation fermière
- Conduite d'une activité de commercialisation
- Valorisation des aménités et services écosystémiques de l'élevage

Conduite d'essais en élevage et en station

- Mise en œuvre des protocoles d'expérimentation, des essais et des enquêtes
- Interprétation et valorisation des résultats d'essais et d'enquêtes

Accompagnement sociotechnique des éleveurs, des entreprises et des territoires

- Mobilisation de moyens et d'outils d'accompagnement
- Accompagnement des éleveurs et des entreprises
- Réalisation d'audits et de contrôles en élevage et en entreprise

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Pilotage stratégique des systèmes d'élevage : Concevoir des systèmes d'élevage multi-performants et résilients

- Réalisation du diagnostic global d'un système d'élevage
- Optimisation des résultats et des performances
- Optimisation du travail au regard de sa rentabilité
- Maîtrise des coûts d'élevage
- Élaboration de stratégies d'adaptation aux aléas (climatiques, sanitaires, humain et économiques)

Organisation du travail et de son environnement : Améliorer l'efficacité, les conditions et les relations de travail pour atteindre les objectifs fixés dans le respect de la santé sécurité au travail et des règles de biosécurité

- Collecte et enregistrement des données de l'élevage
- Planification de la production (élaboration d'un planning de travail, organisation d'un chantier, gestion et stockage des achats et des approvisionnements)
- Régulation des automates, des équipements et des bâtiments

- Organisation de la transformation d'un produit animal
- Préparation d'un audit d'élevage ou d'un contrôle
- Expertise zootechnique des systèmes d'élevages : Améliorer la santé globale des élevages pour atteindre les performances zootechniques visées en optimisant les pratiques d'élevage
- Gestion de l'alimentation
- Amélioration génétique du troupeau
- Élaboration d'un plan de reproduction ou d'accouplement
- Gestion intégrée de la santé animale
- Optimisation du bien-être des animaux

Gestion intégrée des systèmes d'élevage : Optimiser la gestion des systèmes d'élevage en valorisant les processus écologiques, les ressources locales et la complémentarité entre animaux et végétaux

- Surveillance, manipulations et interventions sur des animaux
- Optimisation de la conduite des élevages à l'échelle du système de production et du territoire
- Gestion des impacts environnementaux des systèmes d'élevage (azote, phosphore, nitrates, carbone, GES et biodiversité)
- Valorisation des produits et services d'un élevage

Accompagnement sociotechnique : Accompagner la prise de décision et la conduite du changement dans un contexte de transitions climatique, agroécologique et alimentaire

- Identification des freins et leviers culturels, zootechniques et sociotechniques au changement
- Formulation d'un conseil technique, tactique ou stratégique
- Appui technique à un projet d'entreprise, de filière ou de territoire
- Analyse et valorisation de résultats d'essais ou d'enquêtes
- Appréciation des points de non-conformité lors d'un audit ou d'un contrôle

Blocs de compétences

RNCP39685BC01 — S'inscrire dans le monde d'aujourd'hui

LISTE DE COMPÉTENCES

- Saisir les enjeux de la réalité socio-économique
- Se situer dans des questions de société
- Argumenter un point de vue dans un débat de société

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les modalités sont définies par le règlement d'examen.

Pour les établissements mettant en œuvre les modalités de contrôle certificatif en cours de formation (CCF), l'équipe pédagogique organise les contrôles certificatifs, conformément au plan d'évaluation défini contractuellement avec le président de jury et aux règles permettant d'assurer la cohérence du dispositif. Le plan d'évaluation est remis au candidat en début de cycle de formation.

Pour les évaluations sous forme d'épreuves ponctuelle terminale et pour les candidats libres, l'épreuve prend la forme d'un écrit.

RNCP39685BC02 — Construire son projet personnel et professionnel

LISTE DE COMPÉTENCES

- S'engager dans un mode de vie actif et solidaire
- S'insérer dans un environnement professionnel
- S'adapter à des enjeux ou des contextes particuliers
- Conduire un projet

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les modalités sont définies par le règlement d'examen.

Pour les établissements mettant en œuvre les modalités de contrôle certificatif en cours de formation (CCF), l'équipe pédagogique organise les contrôles certificatifs, conformément au plan d'évaluation défini contractuellement avec le président de jury et aux règles permettant d'assurer la cohérence du dispositif. Le plan d'évaluation est remis au candidat en début de cycle de formation.

Pour les évaluations sous forme d'épreuves ponctuelle terminale et pour les candidats libres, l'épreuve prend la forme d'un oral.

RNCP39685BC03 — Communiquer dans des situations et des contextes variés

LISTE DE COMPÉTENCES

- Répondre à des besoins d'information pour soi et pour un public
- Communiquer en langue étrangère
- Communiquer avec des moyens adaptés

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les modalités sont définies par le règlement d'examen.

Pour les établissements mettant en œuvre les modalités de contrôle certificatif en cours de formation (CCF), l'équipe pédagogique organise les contrôles certificatifs, conformément au plan d'évaluation défini contractuellement avec le président de jury et aux règles permettant d'assurer la cohérence du dispositif. Le plan d'évaluation est remis au candidat en début de cycle de formation.

Pour les évaluations sous forme d'épreuves ponctuelle terminale et pour les candidats libres, l'épreuve prend la forme d'un oral.

RNCP39685BC04 — Conduire des productions animales

LISTE DE COMPÉTENCES

- Proposer un processus de productions animales
- Adapter la conduite d'une production animale
- Mettre en œuvre des interventions et des manipulations sur les animaux
- Evaluer la performance globale du processus de production

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les modalités sont définies par le règlement d'examen.

Pour les établissements mettant en œuvre les modalités de contrôle certificatif en cours de formation (CCF), l'équipe pédagogique organise les contrôles certificatifs, conformément au plan d'évaluation défini contractuellement avec le président de jury et aux règles permettant d'assurer la cohérence du dispositif. Le plan d'évaluation est remis au candidat en début de cycle de formation.

Pour les évaluations sous forme d'épreuves ponctuelle terminale et pour les candidats libres, l'épreuve prend la forme d'un oral.

RNCP39685BC05 — Piloter un système d'élevage

LISTE DE COMPÉTENCES

- Adapter un système d'élevage aux transitions et à leurs enjeux
- Evaluer le fonctionnement du système d'élevage à différentes échelles
- Proposer une évolution stratégique du fonctionnement du système d'élevage

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les modalités sont définies par le règlement d'examen.

Pour les établissements mettant en œuvre les modalités de contrôle certificatif en cours de formation (CCF), l'équipe pédagogique organise les contrôles certificatifs, conformément au plan d'évaluation défini contractuellement avec le président de jury et aux règles permettant d'assurer la cohérence du dispositif. Le plan d'évaluation est remis au candidat en début de cycle de formation.

Pour les évaluations sous forme d'épreuves ponctuelle terminale et pour les candidats libres, l'épreuve prend la forme d'un oral.

RNCP39685BC06 — Organiser l'activité de production

LISTE DE COMPÉTENCES

- Organiser la combinaison des facteurs de production et de gestion du travail
- Optimiser la politique d'achat et de vente
- Caractériser les opportunités de transformation des produits animaux et/ou les issues d'élevage
- Mettre en œuvre une démarche qualité en lien avec la santé et la sécurité au travail

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les modalités sont définies par le règlement d'examen.

Pour les établissements mettant en œuvre les modalités de contrôle certificatif en cours de formation (CCF), l'équipe pédagogique organise les contrôles certificatifs, conformément au plan d'évaluation défini contractuellement avec le président de jury et aux règles permettant d'assurer la cohérence du dispositif. Le plan d'évaluation est remis au

candidat en début de cycle de formation.

Pour les évaluations sous forme d'épreuves ponctuelle terminale et pour les candidats libres, l'épreuve prend la forme d'un oral.

RNCP39685BC07 — Répondre à une problématique zootechnique située

LISTE DE COMPÉTENCES

- Analyser une situation zootechnique
- Elaborer des démarches de résolution de problématiques zootechniques
- Argumenter des solutions alternatives en réponse à une problématique zootechnique

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les modalités sont définies par le règlement d'examen.

Pour les établissements mettant en œuvre les modalités de contrôle certificatif en cours de formation (CCF), l'équipe pédagogique organise les contrôles certificatifs, conformément au plan d'évaluation défini contractuellement avec le président de jury et aux règles permettant d'assurer la cohérence du dispositif. Le plan d'évaluation est remis au candidat en début de cycle de formation.

Pour les évaluations sous forme d'épreuves ponctuelle terminale et pour les candidats libres, l'épreuve prend la forme d'un écrit.

RNCP39685BC08 — Accompagner le changement socio-technique

LISTE DE COMPÉTENCES

- Mobiliser des initiatives, des orientations et des plans d'action en vue d'un changement socio-technique
- Produire des références techniques au service des orientations visées en lien avec le plan d'action visé et la stratégie élaborée
- Aider à la prise de décision

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les modalités sont définies par le règlement d'examen.

Pour les établissements mettant en œuvre les modalités de contrôle certificatif en cours de formation (CCF), l'équipe pédagogique organise les contrôles certificatifs, conformément au plan d'évaluation défini contractuellement avec le président de jury et aux règles permettant d'assurer la cohérence du dispositif. Le plan d'évaluation est remis au candidat en début de cycle de formation.

Pour les évaluations sous forme d'épreuves ponctuelle terminale et pour les candidats libres, l'épreuve prend la forme d'un oral.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Les systèmes d'élevage bovins (laitiers, allaitants et veau de boucherie), ovins (laitier et allaitant), caprins (laitiers et allaitants), porcins, avicoles (volailles et palmipèdes), équins (chevaux, poneys, ânes et mulets) et cunicoles composent le secteur de l'élevage.

L'élevage français représente une part prépondérante du cheptel européen. Plus de la moitié des exploitations agricoles françaises ont une activité d'élevage, en activité principale ou avec la mise en place d'ateliers de diversification. En 2020, la France compte 389 000 exploitations agricoles (RA, 2020), 20 % de moins qu'il y a 10 ans, selon les résultats du recensement agricole. L'élevage est le plus impacté par cette recomposition de l'agriculture française.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Les principaux emplois accessibles sont :

- responsable et technicien d'élevage
- contrôleur de performance
- inséminateur
- technicien d'expérimentation
- technicien conseiller
- contrôleur /auditeur
- inspecteur

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Élevée (4/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 3 à 4 sur 5.
Facteurs principaux	Manque de main-d'œuvre disponible, Inadéquation géographique
Salaire médian (mensuel)	1 974 €
Familles professionnelles (FAP)	A0X41 — Eleveurs · tension 3/5 (Modérée) A2X70 — Techniciens et agents d'encadrement d'exploitations agricoles · tension 4/5 (Élevée) A2X90 — Ingénieurs, cadres techniques de l'agriculture · tension 3/5 (Modérée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	11 615
Jugés difficiles à recruter	47 %
Emplois saisonniers	39 %
Familles professionnelles (FAP)	A0X41 — Eleveurs A2X70 — Techniciens et agents d'encadrement d'exploitations agricoles A2X90 — Ingénieurs, cadres techniques de l'agriculture

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Pour entrer en formation en voie scolaire ou en apprentissage, le candidat doit être titulaire d'un diplôme de baccalauréat, de brevet de technicien, diplôme d'accès aux études universitaires ou un autre diplôme ou certification de niveau 4. Les candidats ayant suivi une formation à l'étranger peuvent être admis sous certaines conditions.

Pour entrer en formation en formation professionnelle continue, le candidat peut aussi se présenter après deux années d'activité professionnelle à plein temps.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, CANDIDATURE INDIVIDUELLE

Le jury, présidé par un ingénieur général du conseil général de l'alimentation de l'agriculture et des espaces ruraux, est composé, pour deux tiers au moins, d'enseignants d'établissements agricoles publics ou privés, justifiant sans dérogation possible des titres ou diplômes requis pour enseigner dans une section préparatoire au brevet de technicien supérieur agricole, et, pour un tiers au maximum, d'employeurs et de salariés des professions concernées et de personnalités compétentes, dont au moins un membre de l'enseignement supérieur.

COMPOSITION DU JURY — VAE

Le président du jury de chaque spécialité est un membre du Conseil général de l'alimentation, de l'agriculture et des espaces ruraux. Il est nommé par arrêté du ministre chargé de l'agriculture. Il est assisté par des présidents-adjoints nommés par l'autorité académique en charge de l'organisation de l'examen. Le jury est composé, pour deux tiers au moins, d'enseignants d'établissements agricoles publics ou privés sous contrat justifiant sans dérogation possible des titres ou diplômes requis pour enseigner dans une section préparatoire au brevet de technicien supérieur agricole, et, pour un tiers au maximum, d'employeurs ou de salariés des professions concernées et de personnalités compétentes.

ACCESSIBLE EN OUTRE-MER

Nouvelle-Calédonie, Polynésie française

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	7 479 €
Selon la branche	7 136 € – 8 458 €
Prise en charge	Branches concernées
7 479 €	Valeur par défaut · 202 branches
7 608 €	CPNE des Métiers de la Transformation des Grains, CPNE industries alimentaires diverses, CPNEFP Transformation Laitière, CPNEFP de la branche des industries de produits alimentaires élaborés, CPNEFP des commerces de gros
8 458 €	CPNE Branche ITV, CPNEFP ICGV entreprises de la viande
7 894 €	CPNE de l'agriculture
7 253 €	CPNEFP dans les établissements d'enseignement privés sous contrat
7 136 €	CPNEF des Espaces de Loisirs, d'Attractions et Culturels (ELAC)

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	31/08/2030
Date de dernière délivrance possible	30/11/2032

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS
RNCP38655

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF
<https://chlorofil.fr/diplomes/secondaire/btsa>

Fiche officielle (France Compétences)
<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/39685/>

Où se former

Formations référencées	2
Organismes	2
Régions couvertes	1
Prix indicatif	6 336 € – 15 092 €
Durée	480 – 1372 h

Offre de formation — MonCompteFormation (Caisse des Dépôts), licence ouverte.

Se former en apprentissage

Formations en apprentissage	52
-----------------------------	----

Organismes gestionnaires (CFA)	42
Organismes formateurs	49
Régions couvertes	13
Départements couverts	38
Organismes certifiés Qualiopi	49
Sessions	de 08/2025 à 08/2029

Catalogue des formations en apprentissage — réseau des Carif-Oref. Sans frais pour l'alternant : formation financée par l'OPCO de la branche (NPEC).

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	1
Parcours menés à terme	0
Taux d'achèvement	0 %
Période	11/2025

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	1
Montant total engagé	7 140 €
Coût moyen par dossier	7 140 €
Durée moyenne	1200 h
Période	10/2025
Entreprise	70 %
France compétences	28 %
Reste à charge titulaire	2 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.